

***Allocution sur le budget 2015 de la Ville de Repentigny  
prononcée par la mairesse, madame Chantal Deschamps  
Repentigny, le 11 décembre 2014***

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,  
Chères représentantes et chers représentants des organismes et  
membres de la communauté d'affaires de Repentigny,  
Chers collègues du conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs les directeurs des services et les employés-  
cadres,  
Représentants des médias,

Je vous remercie d'être présents pour la présentation du budget 2015. Dans les prochaines minutes, le conseil municipal adoptera les différents taux de taxation et de tarification des services, de même que le Programme d'investissements 2015-2016-2017. Cet après-midi, dans mon allocution :

- Je vous décrirai le contexte difficile de ce nouveau budget.
- J'annoncerai également de nouvelles mesures de rigueur et de rationalisation que nous mettrons en place pour maintenir notre excellente situation financière, mais aussi pour protéger le budget des familles.

- Je vous présenterai un programme d'investissements à la fois sobre et responsable, mais également porteur de projets pour notre qualité de vie.
- Enfin, je vous parlerai de notre avenir, certes prometteur, mais sur lequel planent aussi certaines menaces.

L'objectif de ce budget demeure le même que celui des précédents : protéger, autant que faire se peut, le budget des familles repentignoises en maintenant le compte de taxes à un niveau concurrentiel, comme nous nous sommes toujours engagés à le faire. Protéger la capacité de payer des citoyennes et des citoyens certes, mais aussi maintenir la qualité des services qui leur sont destinés et celle des infrastructures.

Le mandat qui nous a été confié en novembre 2013 a été jusqu'ici marqué par des défis qui surpassent ceux auxquels nous avons été confrontés depuis que je suis en poste. Je vous présente à l'instant le contexte budgétaire 2015.

## **LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE**

Pour bien saisir ce qui nous arrive à la Ville de Repentigny, il faut se rappeler que d'importantes coupes au chapitre de ses transferts aux municipalités et aux organismes supralocaux ont été annoncées en octobre dernier.

En effet, la conclusion du Pacte fiscal transitoire 2015, comportant des compressions de 300 millions \$ dans différents transferts et mesures, a secoué le monde municipal.

Rappelons-nous qu'en 2014, nous avons été placés dans une situation similaire alors que le précédent gouvernement avait procédé à des coupes de 2,5 millions \$, essentiellement constituées de l'introduction du remboursement partiel des montants que nous

versions pour la taxe de vente du Québec (la TVQ) et de compressions dans différentes mesures gouvernementales.

Un an plus tard, l'histoire se répète, si bien qu'aujourd'hui quand on parle du contexte budgétaire, on réfère au Pacte fiscal transitoire qui inclut :

- la baisse, de 62,8 % à 50 %, du remboursement de la TVQ récupérée par les municipalités à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain;
- la réduction de 50 % de la mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics;
- l'abolition du transfert pour les équipements métropolitains du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- la diminution de différents transferts du ministère de la Famille, du ministère de du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi que du ministère des Transports.

Ces coupes créent un manque à gagner supplémentaire de 2 millions \$ dans notre budget. L'impact de ces compressions des transferts successifs atteint 4,5 millions \$ à Repentigny. Voilà l'ampleur du défi à relever pour 2015.

**[pause]**

Le contexte budgétaire 2015 à la Ville de Repentigny, c'est également le défi de la croissance des dépenses, entre autres :

- l'indexation de différentes dépenses à hauteur de 730 000 \$, en fonction de l'Indice des prix à la consommation;
- notre participation récurrente à hauteur de 1,3 million \$ pour la mise en service du Train de l'Est qui s'avère un franc succès, à tel point que la Ville et l'AMT se sont entendues sur l'aménagement rapide de nouvelles cases de stationnement incitatives; c'est vous dire à quel point cet équipement était attendu depuis 20 ans par la population repentinoise !
- augmentation des coûts d'opération des usines de traitement des eaux usées suite à leur mise aux normes;
- augmentation des coûts de main-d'œuvre conformément aux contrats de travail en vigueur.

## **LA RIGUEUR ET LA RATIONALISATION**

En 2014, nous avons été en mesure d'éponger les coupes de 2,5 millions \$, à même les surplus de la Ville. Pour le nouveau budget, nous relèverons le défi, non sans peine, après nous être livrés à un autre exercice extrêmement rigoureux.

C'est pourquoi les mesures que je m'apprête à vous annoncer devront être maintenues tant et aussi longtemps qu'un nouveau Pacte fiscal ne sera pas conclu entre Québec et les municipalités. Dans le cadre du Livre blanc, il faut agir avec prudence.

La rigueur et la capacité de payer de nos citoyennes et nos citoyens ont toujours guidé notre administration depuis que je suis mairesse de Repentigny, c'est-à-dire depuis 17 ans maintenant.

Nous avons introduit différentes mesures au fil des années, la plus récente étant la constitution de réserves, un outil incontournable pour une ville ayant atteint sa maturité. Ces réserves, somme toute modestes, sont nécessaires pour parer aux imprévus, comme des précipitations de neige abondantes ou pour saisir des opportunités d'acquisition de terrains ou d'immeubles à des endroits stratégiques.

Notre administration a également accéléré le remboursement de la dette en capital en versant 25 % des excédents annuels que nous dégageons depuis 2012.

Parce que nous formons une administration responsable, j'annonce aujourd'hui d'importantes mesures supplémentaires de contrôle et de rationalisation.

‣ *Première mesure : rationalisation budgétaire*

Les ponctions gouvernementales et la croissance de certains postes budgétaires, avant rationalisation, gonflent les dépenses de la Ville de Repentigny de 7 104 000 \$. Après des efforts rigoureux, notamment de l'ensemble de nos directeurs et de l'équipe administrative, je vous informe que nous avons ramené cette hausse à 5 104 000 \$, c'est-à-dire après des compressions de 2 M\$. C'est un effort digne de mention, parce que nous n'avons compromis aucun service essentiel pour la population ni entamé nos réserves financières.

‣ *Deuxième mesure : comité de révision permanente des dépenses*

Dans la poursuite de ce que j'ai mentionné un peu plus tôt, à savoir la mise en place de mesures de contrôle budgétaire, je vous annonce la création d'un comité de révision permanente des dépenses. Formé d'élus et de directeurs de services, ce comité

aura pour mission, dans une perspective d'optimisation des investissements, d'évaluer les meilleures pratiques, d'analyser les processus de contrôle et d'examiner chacun des postes budgétaires.

▸ *Troisième mesure : réévaluation des postes d'emploi*

Lorsque des postes seront à combler, notre administration continuera à procéder à la réévaluation de chacun d'eux en fonction des gains de productivité, de pertinence, de coûts et d'efficacité.

▸ *Quatrième mesure : des dépenses et des investissements liés à un nouveau Pacte fiscal*

Je l'ai répété à maintes reprises: le monde municipal a besoin d'un nouveau Pacte fiscal. Comme je le mentionnais le mois dernier, lors du Rapport sur la situation financière, l'impôt foncier ne suffit plus pour nous permettre de nous acquitter de nos responsabilités. Le budget 2015 en est l'illustration la plus claire et la plus inquiétante ! C'est pourquoi, tant et aussi longtemps qu'un nouveau Pacte fiscal ne sera pas conclu entre Québec et les municipalités, nous agissons avec la plus grande des prudenances.

Ainsi, bien qu'il ne soit pas de notre intention de cesser nos investissements dans la qualité de vie repentignoise, notamment dans les infrastructures routières et souterraines, je vous informe que le Programme d'investissements sera considérablement réduit comparativement au précédent.

Nous gelons également le nombre de postes au sein de la Ville, soit par attrition ou en ne créant pas de nouveaux emplois.

Aucun projet d'infrastructure ne sera réalisé s'il ne fait pas l'objet d'une aide financière gouvernementale, à l'exception des travaux d'entretien et des projets liés à la sécurité du public.

Enfin, aucune nouvelle dépense ne pourra être faite sans compression budgétaire équivalente.

L'ensemble de ces quatre grandes mesures supplémentaires nous permet de présenter un budget équilibré, qui respecte la capacité de chacune et de chacun, tout en maintenant des investissements essentiels pour la qualité de vie collective.

## **Programme d'investissements**

En 2014, le conseil municipal avait approuvé un Programme d'investissements comprenant des projets totalisant 42,5 millions \$. Conformément à ce que j'ai annoncé précédemment sur le plan de la rigueur et de la rationalisation, les investissements planifiés représenteront 34 747 000 \$ en 2015, soit une baisse substantielle de 18 %.

Nous poursuivrons la réfection de trottoirs et de la chaussée, en plus de prolonger le réseau cyclable, notamment sur le pont d'étagement Brien par l'aménagement d'une passerelle également accessible aux piétons. La Ville investira également dans les infrastructures souterraines de différents secteurs.

Nous souhaitons également le déploiement de la phase 1 du projet pilote de mesures de mitigation du bruit provenant de l'autoroute 40, avec la participation du ministère des Transports du Québec.

Nous utiliserons également à bon escient notre enveloppe dévolue en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 pour le traitement des eaux usées et la purification de l'eau potable.

Enfin, en 2015, nous continuerons à investir dans les parcs et les espaces verts du territoire, sans oublier la mise en valeur du potentiel récréonautique des berges du Saint-Laurent avec le projet Repentigny Plages, pour lequel nous attendons une aide financière substantielle de la part de la CMM par le biais de son Programme de mise en valeur des espaces bleus, appelé communément Fonds bleu.

Nous comptons réaliser tous ces projets en obtenant des subventions représentant un peu plus de la moitié des coûts, soit 17 721 000 \$.



## Les revenus

Nos importants efforts de rationalisation, qui se traduisent entre autres par des compressions budgétaires de près de 2 millions \$, nous permettent d'atténuer les effets sur le compte de taxes.

Ainsi, les taux de taxes foncières générales pour les immeubles résidentiels passent de 0,7094 \$ par 100 \$ d'évaluation à 0,7502 \$, en hausse de 0,0408 \$.

Pour les propriétaires d'immeubles non résidentiels, notamment les commerçants, le taux augmente de 1,9314 \$ à 2,0196 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière, et de 1,9469 \$ à 2,0342 \$ pour les immeubles industriels.

Par ailleurs, nous maintenons à nouveau cette année le gel des tarifications suivantes :

- le traitement des eaux usées, à 110 \$;
- l'entretien des réseaux, à 110 \$;
- la gestion des matières résiduelles, à 220 \$
- la mise à niveau de la station de purification de l'eau, à 35 \$.

Notre administration reconduit également le Programme de remboursement de la taxe d'eau pour les propriétaires de 65 ans et plus applicable à une consommation inférieure à 50 000 gallons, pour un montant n'excédant pas 130 \$.

La tarification pour les rejets des eaux usées, des secteurs industriel et commercial, passe de 0,1500 \$ à 0,2000 \$ par mètre cube afin de refléter le coût réel du service

Enfin, la taxe sur le transport collectif passe de 0,0623 \$ à 0,0755 \$ par 100 \$ d'évaluation, principalement en raison de la mise en service du Train de l'Est.

**[pause]**

L'analyse du Service des finances de la Ville de Repentigny démontre que l'impact final sur le compte de taxes demeure somme toute raisonnable.

Le compte de taxes pour une résidence moyenne évaluée à 244,000\$ augmentera de 92 \$ auxquels s'ajoute une contribution de 33 \$ attribuable à la mise en place du Train de l'Est.

J'insiste sur le fait que, sans nos mesures de rigueur et de rationalisation dans la préparation du budget 2015, l'augmentation aurait plutôt atteint près de 200 \$ sur le compte de taxes moyen. En outre, après deux années d'efforts à la Ville de Repentigny en raison de coupes gouvernementales majeures, nous avons réduit l'impact moyen de 140 \$ pour les citoyennes et citoyens de Repentigny.

## **Pour assurer notre avenir**

À la lumière de l'automne que nous venons de vivre, l'avenir soulève bien des questions pour le monde municipal.

Je souhaite vivement qu'en 2016 les citoyennes et les citoyens du Québec puissent enfin profiter d'un répit. Cela passera inévitablement par un nouveau Pacte fiscal, et de nouvelles sources de revenus tel que proposé dans le livre blanc sur l'autonomie municipale de l'UMQ.

À titre de membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, et de membre récemment élue du comité exécutif de la CMM, je compte m'investir pour que ce nouveau pacte respecte nos attentes et nous permette de maintenir des services et des infrastructures de qualité aux populations que nous desservons.

**[pause]**

Notre avenir n'est pas bloqué ni compromis à Repentigny. Nos grandes priorités que sont la famille, les aînés, les jeunes et le développement économique demeurent plus pertinentes que jamais.

Mais, il est entendu que, dans le contexte actuel, le développement économique pour générer de la richesse et créer des emplois de qualité pour nos citoyennes et citoyens est plus important que jamais. C'est un dossier majeur pour notre administration dans le cadre de la Stratégie de relance économique de la MRC, car Repentigny y joue un rôle déterminant. Nous poursuivrons les discussions entamées en 2012 avec le gouvernement du Québec afin qu'il nous appuie dans le développement de nos projets porteurs d'avenir.

À l'heure où nous affichons complet en matière de développement résidentiel, commercial et industriel, le redéveloppement de certaines zones, notamment industrielles, demeure prioritaire dans cette vision de retombées économiques et de création d'emploi.

Aussi, l'inauguration récente de la gare de Repentigny est une pierre importante dans ce nouveau pôle de développement orienté sur le transport actif et collectif, un *TOD* comme on le dit en anglais.

L'activité nautique et récréative du fleuve est également un élément favorisant des retombées économiques. Le projet pilote de navette

fluviale a remporté un vif succès et sera reconduit au cours de l'été prochain.

L'Espace culturel, au cœur du centre-ville repentinois, poursuivra son épanouissement avec l'ouverture du Centre d'art au cours de la prochaine année. Ce grand projet a reçu l'appui du milieu qui a versé 1,8 million \$ dans le cadre de la campagne de souscription, sans compter l'appui du gouvernement du Canada avec l'injection de 500 000 \$ et celui de la Conférence régionale des élus de Lanaudière qui nous a octroyé 100 000 \$.

De nouveaux immeubles commerciaux et résidentiels ont vu le jour en façade du futur Espace culturel, se traduisant par des investissements privés d'environ 53 M\$ qui généreront de la richesse et des emplois.

Je vous parle aussi du potentiel de développement résidentiel au cœur du Saint-Laurent, sur l'île Bourdon. Nous sommes à évaluer les possibilités et les implications, afin d'y implanter un projet unique à l'enseigne du développement durable.

Enfin, je m'adresse à vous, chers représentants de nos organismes du milieu qui sont présents cet après-midi. Malgré un contexte financier fort difficile, je tiens à vous assurer que mon administration maintiendra son soutien à l'égard de vos nobles causes et projets en 2015. Investir dans le capital humain, comme vous le faites, c'est favoriser notre épanouissement et une qualité de vie toujours meilleure. Vous êtes de précieux collaborateurs et nous souhaitons maintenir ce partenariat fructueux avec vous.

**[pause]**

Nous avons réussi le tour de force de ne pas alourdir la charge fiscale moyenne des ménages repentinois. Nous l'avons fait avec une

vision fiable et responsable, notamment par des mesures de rigueur et de rationalisation.

Nous avons pu atteindre nos objectifs avec la collaboration des membres de mon équipe administrative que je salue : Mmes Francine Payer, Denyse Peltier, Cécile Hénault et Martine Gendron, ainsi que Messieurs Sylvain Benoît, Normand Urbain, Éric Chartré, André Cyr, Normand Venne, Raymond Hénault et Georges Robinson, je vous remercie de votre dévouement et de votre rigueur de tous les instants !

Je tiens également à rendre hommage à notre équipe de gestionnaires professionnels et dévoués, menée de main de maître par notre directeur général, monsieur David Legault, assisté de notre directrice du Service des finances et trésorière, madame Diane Pelchat.

Le défi était colossal et vous étiez, toutes et tous, au rendez-vous pour le relever. Merci !

Il ne me reste plus qu'à vous offrir nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année. Profitez bien de ce congé et revenez-nous en forme en 2015 !

Merci de votre attention.

---